DLP-4-7-82013068

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant G. VARLET Commission Paritaire de Presse N° 1700 AD

Bulletin n° 20 - 30 juillet 1982

EDITION "GRANDES CULTURES"

BETTERAVES

OIDIUM :

Les premiers symptômes sont observés depuis environ le début de la semaine.

Reprendre la surveillance des parcelles et intervenir dès l'apparition des premiers foyers.

Utiliser du soufre mouillable micronisé à la dose de 6 400 g/ha. Les spécialités actuellement autorisées sont : *Microthiol spécial* 7,5 kg/ha ; *Thiovit microbilles* 7,5 kg/ha ; *Microthiol spécial liquide* 8 l/ha ; *Thiovit L* 8,5 l/ha ; *Soufrèbe liquide* 8 l/ha ; *Phytosoufre Super* 8 l/ha ; *Ultrasofril 85* 7,5 kg/ha.

En l'absence de taches de cercosporiose, l'emploi de BLEDOR 3 (à la dose de 8 kg/ha) n'est pas conseillé sur des attaques précoces d'oïdium. Réserver son utilisation à des interventions plus tardives.

NOCTUELLES :

Les chenilles de noctuelles défoliatrices sont présentes dans les cultures, très souvent à des niveaux bas de population.

Maintenir la surveillance de ce ravageur et en cas d'évoltuion rapide des dégâts (destruction du feuillage), intervenir de préférence en fin de journée avec l'un des produits suivants :

Décis : 0,3 l/ha
Cymbush : 0,3 l/ha
Ripcord : 0,6 l/ha
Driféne AP: 3 l/ha

COLZA : MALADIES DU COLZA

Le brûlage et l'enfouissement des pailles et des résidus de récolte permettent de diminuer les contaminations directes des jeunes plantules du colza à partir des cultures attaquées au cours de la dernière campagne.

COLZA

TRAITEMENT DES SEMENCES

Fongicides

Ce traitement est indispensable. Il évite la destruction des jeunes plantules par un champignon parasite. Dans la pratique il est réalisé par les organismes stockeurs.

P.24

Les différentes possibilités sont réservées dans le tableau suivant :

Matières actives	Dose de matière active en g/Quintal de semences	Parasites combattus
Captane	120 - 240	ALTERNARIA
Silicate de Métoxyéthyl mercure	3,75	PHOMA, ALTERNARIA
Oxyquinoléate de cuivre	37,5	ALTERNARIA
Thirame	120 - 240	PHOMA, ALTERNARIA

Insecticides

L'utilisation du méthiocarbe (MESUROL) à 25 g de matière active par kg de semence protège les cultures contre les ALTISES ADULTES depuis la germination jusqu'au stade 1 à 2 feuilles vraies. Mais il ne dispense pas toujours d'un traitement en végétation.

LA LUTTE CONTRE LES ADULTES D'ALTISES ET DU CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

1) Incorporation au sol d'un insecticide au moment du semis

Les produits utilisables sont les suivants :

- *Thiophanox* (DACAMOX 5G) à 9 kg de produit commercial/ha, soit 30 g ma/ha
- *Terbuphos* (COUNTER 5G) à 12 kg de produit commercial/ha, soit 40 g ma/ha
- *Carbofuran* (CURATER) à 9 kg de produit commercial/ha, soit 30 g ma/ha

Jusqu'à l'automne 1981, ce type d'application est utilisé uniquement dans la lutte contre les adultes d'altises. Au cours de la dernière campagne 1981-1982, le CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL, jusqu'alors localisé dans certains secteurs du TONNERROIS et du CHATILLONNAIS, a connu une grande extension géographique ; présence régulière sur l'ensemble des plateaux argilo-calcaires jusqu'au Nord de Dijon (grande région d'Is s/Tille), ce ravageur est également signalé de façon irrégulière dans le Nord de la NIEVRE et sur l'ensemble des départements de l'YONNE et de la COTE D'OR.

Parmi les produits cités précédemment, seul le CURATER peut être employé pour lutter à la fois contre ces deux ravageurs. L'efficacité et la rémanence de ce traitement systématique, qui nécessite un équipement spécialisé, semblent liées aux conditions d'utilisation (résultats insuffisants dans des sols caillouteux en 1982) et sont dépendantes des conditions météorologiques de l'automne (sécheresse ou pluviométrie excédentaire.)

2) Traitements en végétation

Il est également possible d'envisager la lutte contre ces deux ravageurs à l'aide de traitements en pulvérisation. Une ou deux applications peuvent être nécessaires ; tout d'abord contre les adultes d'altises et ensuite contre les adultes du charançon du Bourgeon terminal ; la décision de traiter et le positionnement du ou des traitements étant déterminés en fonction des résultats du piégeage à l'aide des cuvettes jaunes et des observations en culture (nos prochains bulletins donneront toutes les informations nécessaires en cours de campagne).

.../..

DESHERBAGE DE PRE-SEMIS et POST-SEMIS - PRELEVEE DU COLZA

Les graminées annuelles, telles que vulpins, paturins, ray-grass, sont assez bien maitrisées par les produits de pré-semis ou prélevée. Mais les repousses de céréales et la folle-avoine leur échappent très souvent.

Par contre, la plupart des dicotylédones ne peuvent être contrôlées que par ce type de désherbage, car les produits utilisables en post-semis n'ont qu'une efficacité limitée contre ces adventices.

Le choix de l'herbicide à utiliser sera fonction ;

. de la préparation du sol : L'efficacité des produits de pré-levée et plus encore des produits de pré-semis, dépend étroitement de la qualité de la préparation du sol. L'incorporation peut être considérée comme une façon culturale, et elle doit permettre un bon positionnement du produit ; ni trop enfouir car trop "dilué" et moins efficace, ni trop en surface car risque de disparition. La réalisation de cette incorporation doit tenir compte de l'herbicide utilisé car les profondeurs varient (tenir compte des indications de la firme).

. des espèces adventices dominantes susceptibles d'envahir la parcelle :

Les herbicides utilisables figurent dans le tableau ci-joint.

*

* *

725

	Matière active	Spécialité Commerciale	Dose/Ha de spécialité	Observations
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 L	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Utiliser la dose de 4 L contre folle-avoine et repousses céréales
	trifluraline	TREFLAN E.C.	2,5 L	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
	nitralin	PLANAVIN W 50	2,5 L	. Incorporation superficielle dans les 24 ou 48 heures . Actif sur graminées, sauf folle-avoine et repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
	napropamide	DEVRINOL	2 à 2,5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes) . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses de blé . Actif sur dicotylédones : dont GAILLETS, MATRICAIRES . La dose de 2,5 kg est une dose maximum a n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25 % argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante)
	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2,5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : (proche de napropamide) . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES
PRE-SEMIS OU PRE-LEVEE	butam	COMODOR	4 à 5 L	. Incorporation possible en pré-semis (si risque automne sec) . Actif sur graminées : augmenter la dose à 5 L en pré-semis sur repousses de céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES
PRE-LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 L	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 L . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses de céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
	métazachlore	BUTIZAN S	2,5 L	. Utilisation dans les 3 jours après semis . Actif sur graminées : sauf repousses céréales et folle-avoine . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES